



**Décision n° 17 / 2014 / Direction  
Portant composition de la Commission de Soins Infirmiers de  
Rééducation et Médicotechniques**

Le Directeur du Groupe Hospitalier Est Réunion,

Vu le Code de la Santé Publique,

Vu la Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu l'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 6 janvier 2014 nommant Monsieur David GRUSON Directeur du Groupe Hospitalier Est Réunion ;

Vu les résultats du scrutin en date du 11 septembre 2014 ;

**DECIDE :**

**Article 1 :** La Commission de Soins Infirmiers de Rééducation et Médicotechniques est composée comme suit :

**Collège des cadres de santé :**

Les membres titulaires sont :

1. ANANDIN Lyne Rose
2. MONJOLE Raymond
3. RUTGERS Bilkis
4. ZETTOR Lydia
5. FONTAINE Joëlle
6. LEBEAU Françoise

Les membres suppléants sont :

1. NAZE Dominique
2. SAUTRON Gaëlle
3. RAJESSON Liliane
4. GIGANT Yannick
5. KICHENASSAMY Aurélie
6. PERRIER Geneviève

**Collège du personnel infirmier, de rééducation et médicotechnique**

Les membres titulaires sont :

1. BEGUE Sylvie
2. ROBERT Annaëlle
3. FILIPONE Cédric
4. LEGER/ARGINTHE Julie
5. AMOUNY Vanessa
6. BIDET Eric
7. MARDEMOUTOU Clotilde
8. PAUSE Déborah

Les membres suppléants sont :

1. GIANGRECO Filadelfio
2. HENRIETTE Nicole
3. LAURET Léa
4. TANDRYA Laurence
5. BOSTRALE Audrey
6. NABUCHODONOSOR Edith
7. CORSET Edith
8. CABRETA Coralie

**Collège des aides-soignants**

Les membres titulaires sont :

1. FONTAINE Alex
2. GRONDIN Nadège

Les membres suppléants sont :

1. GRONDIN Jean Maurice Bruno
2. CHÉLLIER Josie

**Article 2 :** La durée du mandat des membres est de 4 ans.

Fait à Saint-Benoît, le 16 septembre 2014

  
David GRUSON.

Diffusion :  
Intéressés

Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Réunion